Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 7 avril 2014 à 20 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller

Madame Chantal Proulx, conseillère

Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller (absent)

Monsieur Fernand Gauthier, conseiller

Monsieur Rejean Geneau, conseiller (absent)

Monsieur Guildo Castonguay, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

2. Mot de bienvenue

3. Moment de recueillement

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Adoption du procès verbal du 3 mars 2014

14-04-60

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 3 mars 2014.

6. Adoption des comptes à payer

14-04-61

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 18768 à 18842	132 726.73\$
Prélèvements no 1239 à 1253	11 547.06\$
Rémunération élus février et mars(en date	3 572.08\$
du 22/03)	
Rémunération employés (du 16/02 au 22/03)	26 180.56\$
Rémunération pompiers (du 16/02 au 22/03)	4 393.82\$
Total	178 420.25\$

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Présentation des états financiers 2013 (Vérificateur externe Mallette)

14-04-62

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, présenté par la firme comptable Mallette, SENCRL, comptables agrées

2. Période de question concernant les états financiers 2013

3. États financiers au 31 mars 2014

14-04-63

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières en date du 31 mars 2014.

4. Paiement factures de Gaz-O-Bar / 5561.50\$ et 6094.18\$

14-04-64

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de payer deux factures de chez Gaz-O-Bar au montant respectivement 5561.50\$ et 6094.18\$ plus taxes

5. Appui à la Fédération des Municipalités du Québec

14-04-65

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération:

Il est proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes : madame Pauline Marois, chef du Parti québécois et première ministre du Québec, monsieur Nicolas Marceau, ministre des Finances, monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

6. Don École La Source/50\$

14-04-66

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50\$ à l'école La Source pour leur sortie de fin d'année.

7. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale

14-04-67

Considérant que

CONSIDÉRANT

la Semaine de la santé mentale se déroule **du 5 au 11 mai** et que le slogan « *Prendre une pause, ç'a du bon!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que

le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale et plus précisément sur votre territoire ACSM-filiale du Bas-du-Fleuve pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Considérant qu'

il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne:

- > en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- > en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- > en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, il est proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers, de proclamer par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 Semaine de la santé mentale dans la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

TRAVAUX PUBLICS B.

Autorisation de signature/entente de service de génie de la MRC 1.

14-04-68 CONSIDÉRANT QUE

la MRC de La Mitis est admissible au programme PIQM volet 3 mettant en place un service de génie civil et d'expertise technique;

CONSIDÉRANT QUE

pour bénéficier de ce programme de subvention, le MAMROT exige la signature d'une entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique entre les municipalités et la MRC de La Mitis.

POUR CES MOTIFS:

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à signer pour et au nom de la municipalité l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique.

2. Stratégie d'économie d'eau potable/ service de génie de la MRC

14-04-69

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service du service de génie de la MRC pour nous assister dans la réalisation du bilan de la stratégie d'économie d'eau potable exigé par le MAMROT. Un budget maximal de 1200\$ est alloué et sera affecté au programme de retour de la taxe sur l'essence.

3. Avis de renoncement au contrat de déneigement du MTQ

14-04-70

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser formellement le Ministère des Transports que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski ne désire pas prendre en charge le contrat d'entretien hivernal des routes 234 et 298 sur notre territoire pour les trois prochaines années.

C. **URBANISME**

Demande de dérogation mineure / 100 du Repos

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil car le Comité Consultatif en Urbanisme n'a pas eu quorum lors de sa dernière rencontre.

Demande de dérogation mineure / 130 Bellevue 2.

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil car le Comité Consultatif en Urbanisme n'a pas eu quorum lors de sa dernière rencontre.

D. LOISIRS

1. Fête nationale/Demande d'aide financière

14-04-71

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Nancy Ouellet, responsable aux loisirs, à signer les documents pour la demande au Programme d'assistance financière aux manifestations locales. (Fête nationale de la St-Jean-Baptiste

2. Fête nationale/permis de réunion

14-04-72

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la municipalité à faire une demande de permis de réunion pour la Fête nationale à la régie des alcools des Courses et des Jeux pour la patinoire au 273, principale.

3. Fête nationale/autorisation MTQ pour parade

14-04-73

Proposé par Sylvain Deschênes, et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande une autorisation auprès du ministère des transports à tenir une parade sur la rue Principale le 23 et/ou le 24 juin 2014. Le véhicule municipal avec gyrophare ouvrira la parade.

4. Demande de permis de réunion Chevalier de Colomb 3 mai

14-04-74

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les Chevaliers de Colomb à faire une demande de permis de réunion pour leur événement du 3 mai. La salle est prêtée à titre gratuit.

5. Autorisation Club Lions pour demande d'un défibrillateur

14-04-75

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Club Lions à faire une demande d'un défibrillateur pour le centre polyvalent.

6. Nomination des responsables de la bibliothèque

14-04-76

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Nicole Leblanc et monsieur Fernand Gauthier, comme responsable de la bibliothèque.

7. Festival Country Western/demandes

14-04-77

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers :

- ➤ d'autoriser le Festival country western à utiliser toutes les salles du centre polyvalent, la patinoire, le ring équestre et les gradins durant les festivités qui se dérouleront du 6 au 10 août 2014, et ce, à titre gratuit.
- d'offrir le soutien des employés municipaux pour la préparation du festival, au même titre que les années précédentes, conditionnelle à l'acceptation du D.G.
- d'autoriser le festival à faire les démarches auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux afin d'obtenir le permis de bar durant les festivités qui se dérouleront du 6 au 10 août 2014.

8. Affectation des surplus/commandite majeur Festival country Western/4 100\$

14-04-78

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à la majorité des conseillers d'autoriser un montant de 4 100\$ pour que la Municipalité de St-Gabriel soit le commanditaire majeur du spectacle qui sera présenté le jeudi soir lors de l'édition 2014 du Festival Country-Western de St-Gabriel. Les surplus accumulés seront affectés pour cette dépense.

Madame Chantal Proulx enregistre sa dissidence.

9. Demande de permis de réunion/Tournage de la Petite Séduction

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le comité du projet de la petite séduction à faire une demande de permis de réunion pour leur événement du 24 et 25 mai 2014. La salle est prêtée à titre gratuit.

E. INCENDIE

1. Étude sur la réorganisation du service de sécurité incendie de la MRC

14-04-80

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski participe à une étude visant la réorganisation de l'offre de services en matière de sécurité incendie sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale de comté de La Mitis.

A cette fin, la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski s'engage à fournir au comité technique toutes les informations nécessaires à l'élaboration de cette étude.

7. Rapport des élus

8. Affaires nouvelles

14-04-81

14-04-82

1. Demande de permis pour événements spéciaux MTQ

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski demande auprès du Ministère des Transports du Québec un permis pour événements spéciaux dans le cadre du projet « La Petite Séduction » qui aura lieu les 24 et 25 mai 2014.

2. Construction Stéphane Gagnon/réfection toiture / affectation des surplus

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission \$13-105 de Constructions Stéphane Gagnon 2000 inc. pour la réfection de la toiture du garage (section ancienne caserne) au montant de 18 540\$ (avant taxes). Pour pourvoir à ces dépenses un montant de 4 000\$ du 02 32000 522, de 4 000\$ du 02 33000 522 et de 10 450\$ des surplus accumulés.

3. Virements des excédents de fonctionnement affectés

14-04-83

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de virer les excédents de fonctionnement affecté résiduel, de Loisir (105.31\$) et Machinerie (3 511.54\$) vers les surplus généraux non-affectés.

4. Demande de permis de réunion/Sportart

14-04-84

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Sportart à faire une demande de permis de réunion pour leur événement du 2, 23, 24, 25, 30 et 31 mai 2014. La salle est prêtée à titre gratuit.

5. Club de VTT

14-04-85

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'exiger du club de VTT Mitis de nous fournir un échéancier des travaux prévus pour la relocalisation du sentier provincial sur le territoire de St-Gabriel. Advenant que l'échéancier n'est pas remis au conseil municipal d'ici le 30 avril 2014, la Municipalité interdira le droit de passage dans le Rang Massé.

6. Avis de motion / Modification du Règlement

14-04-86

Avis de motion est dûment donné par Sylvain Deschênes qu'à une prochaine séance un règlement ayant pour objet de modifier le règlement 244-12 concernant la circulation des VTT sur les chemins municipaux.

9. Période de questions

		Georges Deschênes Maire	Martin Normand Directeur général	
		Georges Deschênes, Maire		
		•	la signature du présent procès-verbal équivaut à la résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 de	
		Proposé par Fernand Gautier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 21h45 séance soit levée.		
14-04-88	11.	Levée de la séance		
14-04-87		Proposé par Chantal Proulx et fermeture des affaires nouvelle	résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à les.	

Fermeture des affaires nouvelles

10.